

2021-2022 (document mis à jour le 06/04/2021)

Double diplôme

Parcours « Humanités numériques et histoire » (UQAM)

- « Métiers de la Science des Patrimoines (MSP) » (UT)

1 - Présentation générale

> Le double diplôme « humanités numériques et histoire – Métiers de la science des patrimoines » s'effectue en deux années. En première année, les étudiants suivent les enseignements du parcours « Humanités numériques » de l'UQAM ; en seconde année, ils suivent les enseignements du parcours « Métiers de la Science des Patrimoines » de l'Université de Tours.

> En M1, les étudiants intègrent la maîtrise d'histoire, profil « humanités numériques » de l'UQAM. Lors de cette première année, ils suivent une formation à mi-chemin entre la recherche historique et l'usage des nouvelles technologies dans les champs des sciences humaines et sociales, des patrimoines et de la culture. L'application des méthodes informatiques de la recherche et l'étude critique de leurs applications dans les milieux de pratiques les prépare à la plus grande professionnalisation qui leur est proposée en seconde année.

Le parcours « Métiers de la science des patrimoines » est l'un des parcours de la mention Histoire Civilisation Patrimoine de l'École supérieure en Intelligence des Patrimoines (ESI-Pat) proposée par l'UFR Centre d'études supérieures de la Renaissance de l'université de Tours. Il s'appuie sur l'expérience acquise par le CESR dans le domaine scientifique au service des Patrimoines depuis plus d'une dizaine d'années.

> Le master Métiers de la science des patrimoines offre une *spécialisation optionnelle* **Patrimoine écrit et édition numérique**, qui prépare plus spécifiquement aux métiers de la conservation, de la valorisation et du traitement numérique du patrimoine écrit (bibliothèques, archives, projets de recherche).

> En lien avec les programmes de recherche, le master repose aussi sur les attentes des professionnels dans un contexte socio-économique en mutation dans les secteurs du tourisme, de la culture, de l'édition, des bibliothèques, de l'enseignement et de la recherche. Il met l'accent sur l'apport décisif, pour ces différents champs, de la recherche fondamentale et pratique en sciences humaines et sociales et en articulation avec les autres secteurs scientifiques.

> Le parcours forme à la gestion de projet et à l'acquisition d'une culture numérique et des principaux outils informatiques, comme des pratiques d'édition, de publication et de communication des contenus à forte valeur ajoutée. Il ouvre sur une connaissance experte dans la préservation, l'exploitation et la valorisation des patrimoines.

2021-2022 *(document mis à jour le 06/04/2021)*

Responsables du diplôme

- UQAM : Benjamin Deruelle
- Université de Tours, UFR CESR : Benoist Pierre
- Responsable enseignant en 1^{re} année : Benjamin Deruelle
- Responsables enseignants de la 2^e année : Dino Meloni

2 - Admissions

Au moment du début de leurs études à l'UQAM, les candidates et candidats de l'Université de Tours devront avoir complété au moins trois années d'études à temps plein (ou l'équivalent) dans leur programme d'études de rattachement, soit les trois années d'une licence de l'enseignement supérieur français et avoir maintenu une moyenne cumulative minimale de 12/20. Les candidatures au profil atypique seront étudiées au cas par cas. Une lettre de motivation sera demandée dans tous les cas. Les dossiers avec une moyenne inférieure à 12/20 mais supérieure à 11,5/20 seront étudiés par la direction du parcours concerné de l'Université de Tours et pourraient être retenus si d'autres facteurs le justifient.

3 - Organisation du parcours

> Le parcours complet se déroule en quatre semestres. Les deux premiers semestres se déroulent à l'UQAM, les deux derniers au Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (CESR). Il se compose de trois semestres spécifiques et d'un semestre de spécialisation consacré aux compétences professionnelles. Les enseignements se déroulent sous la forme de séminaires (50h), de stages et d'ateliers de formation à et par la recherche selon une organisation modulée en fonction des choix de l'étudiant.

> Durant leur première année à l'UQAM les étudiants suivent :

- 1 séminaire d'histoire au choix parmi ceux offerts à la maîtrise en histoire
- 1 séminaire de méthodes informatiques et numériques de recherche en histoire
- 1 séminaire de méthodologie de la recherche historique
- 1 séminaire consacré aux problèmes de la connaissance historique en humanités numériques.
- À la fin de cette première année ils rédigent une activité de synthèse sur un sujet qu'ils ont travaillé tout au long de l'année

> Durant leur seconde année à l'UT les étudiants suivent :

- Module de tronc commun à la mention Histoire Civilisation Patrimoine
- Module de renforcement consacré à la culture numérique et aux outils informatiques
- Un Module de pratiques d'édition et de publication

2021-2022 *(document mis à jour le 06/04/2021)*

- Module : les patrimoines, de l'étude interdisciplinaire des objets aux nouveaux métiers
- Dossier de parcours : pré-rapport de parcours 2 année
- Module : compétences professionnelles, choix de trois plus anglais professionnel
- Module : ateliers formation à et par la recherche
- Dossier de parcours : rapport de stage

> Les modules d'acquisition des savoirs sont organisés en séminaires thématiques pouvant être conduits par un ou plusieurs enseignants. Chacun d'entre eux font l'objet d'une évaluation spécifique selon des modalités précisées en début de semestre par les enseignants.

> Les **stages** de deuxième année (stage long de spécialisation – de 3 à 6 mois).

> Ce parcours propose des cours sous forme d'ateliers. Ils s'organisent sous une forme intensive d'une ou deux semaines et mettent en avant les résultats de la recherche interdisciplinaire avec un volet pratique qui se déroulera, dans la mesure du possible, sur le terrain. Ils permettront de familiariser les étudiants avec les nouvelles méthodologies et modalités de la fabrication de la recherche et seront tournés vers la professionnalisation des étudiants, en lien avec les partenaires publics et privés de l'ESI-Pat.

> Au cours de ces deux années de formation, les étudiants élaborent un projet de recherche encadré sur un sujet déterminé en concertation avec leur directeur de recherche. Ce projet donne lieu à la soutenance en fin de M1 d'un pré-mémoire de recherche. Ce travail expose le sujet choisi, la démarche de recherche et les sources utilisées. Le travail est poursuivi en M2 et donne lieu à la rédaction d'un mémoire complet soutenu devant un jury.

> La langue d'enseignement est le français mais des cours peuvent être dispensés dans une autre langue, l'anglais en particulier, à L'UQAM ou à Tours, si nécessaire.

4 – Débouchés

> Le parcours vise à former des étudiants capables de **mener une recherche** dans le domaine de la valorisation des patrimoines en maîtrisant les méthodes d'au moins une approche disciplinaire parmi celles enseignées dans la formation et de s'intégrer à ou de **porter un projet d'étude**, de développement ou de valorisation.

> La formation débouche soit sur la poursuite d'une formation par la recherche dans le cadre d'un doctorat soit sur des fonctions d'étude, de développement et de gestion de projet pour les différents acteurs de la valorisation des patrimoines culturels et naturels : les organisations publiques et parapubliques (collectivités territoriales, associations, syndicats), les entreprises ou les associations.

2021-2022 *(document mis à jour le 06/04/2021)*

> Secteurs d'activité visés

- La formation et la recherche
- Métiers des archives et des bibliothèques
- Gestion et exploitation des données numériques
- Les collectivités territoriales
- Le tourisme
- Le management et la médiation culturelle et numérique
- Industries culturelles et créatives
- La communication numérique
- La presse spécialisée
- L'édition traditionnelle et numérique

> Métiers visés

- Métiers de la conservation, de l'exploitation et de la valorisation des patrimoines (archives, musées, institutions culturelles, bibliothèques, édition, librairie...)
- Métiers de la recherche scientifique, de la valorisation et du management de la recherche scientifique (universités, grands organismes, entreprises ou collectivités locales ayant un département recherche et développement...)
- Métiers de l'enseignement (en France et à l'étranger)
- Métiers des secteurs culturels (livres, arts, théâtre) et des secteurs associant innovation technologique et valorisation des patrimoines (Responsable de start-up culturelle, community manager, médiateur culturel, guide spécialisé, médiateur du patrimoine, Rédacteur media patrimoines, tourisme, lifestyle...)
- Secteur associatif

7 – Calendrier

Calendrier de 1^{ère} année à compléter par l'UQAM

> Première année

Semestre 1

Réunion de rentrée : première semaine de septembre

Début des cours : semaine du premier lundi de septembre

Semaine de lecture : 8^e semaine

Semestre 2

Début des cours : début janvier

Semaine de lecture : 8^e semaine

Examen du premier semestre : selon les

2021-2022 (*document mis à jour le 06/04/2021*)

Examen du premier semestre : selon les plans de cours

Fin des enseignements : 15^e semaine

plans de cours

Fin des enseignements : 15^e semaine

Seconde année

Semestre 1

Réunion de rentrée : première semaine de septembre

Cours : à partir de la 2^e semaine de septembre jusqu'à mi-décembre

Pause pédagogique : dernière semaine d'octobre

Vacances de Noël : 2 dernières semaines de décembre

Examens du 1^{er} semestre : mi-décembre

Semestre 2

Cours : début janvier à début mars

Stage à partir de la 2^e semaine de mars

Examens du 2nd semestre : mi-mai

Soutenances des mémoires : à partir de mi-juin

8 – Détail de la formation en première année

> Un séminaire au choix parmi mes sigle HIS7000 et HIS8000.

> **HIS8008 Méthodes informatiques et numériques de recherche en histoire :**

Ce cours est un enseignement dédié aux méthodes informatiques et numériques de traitement des sources adaptées aux besoins de l'historien. Depuis les années 1950 en effet, les historiens se sont approprié les possibilités offertes par l'informatique et le numérique dans des domaines comme les statistiques, les bases de données, la lexicométrie ou encore les systèmes d'information géographiques historiques (SIG-H) et la modélisation 3D/4D. Là, plus qu'ailleurs peut-être, savoirs et savoir-faire se rejoignent au service de la recherche en histoire et de sa diffusion. Le cours dispense donc une formation tout autant théorique que pratique. L'examen des enjeux historiographiques et épistémologiques liés à l'usage de ces méthodes permettra aux étudiants de toutes les périodes historiques de prendre conscience de leurs apports et de leurs limites, avant de les mettre en pratique au travers de logiciels spécialisés. Si les exemples et exercices sont tirés des réalisations de chercheurs et d'institutions patrimoniales, les évaluations se font principalement à partir des sujets de recherche des étudiants.

> **HIS8006 Problèmes de la connaissance historique en humanités numériques :**

Ce cours propose une réflexion sur les enjeux de connaissance suscités par l'application des technologies du numérique à tous les métiers relevant du domaine de l'histoire. Il est l'occasion de s'interroger sur la façon dont l'usage de l'informatique et du numérique transforme la manière de

2021-2022 *(document mis à jour le 06/04/2021)*

formuler une problématique, d'identifier un corpus de sources, d'élaborer une méthodologie, d'organiser l'information, d'analyser les données, de diffuser les résultats et d'assurer la pérennité de tous les acquis d'une recherche. À l'issue de ce cours, les étudiantes et les étudiants seront en mesure d'utiliser les notions et les concepts qui leur permettront de développer une démarche réflexive, adaptée à divers contextes professionnels, afin de déterminer la pertinence scientifique et sociale des connaissances historiques produites et diffusées à l'aide de l'informatique et des humanités numériques.

> HIS7013 Méthodologie de la recherche historique :

Ce cours obligatoire vise à offrir une formation méthodologique avancée, propre à la discipline historique et essentielle pour la préparation du mémoire. Il s'adresse à tous les étudiant(e)s, quel que soit le champ spatio-temporel de leur spécialisation. Dans un premier temps, le cours abordera notamment les problèmes associés à la réalisation d'un bilan historiographique ; à la formulation de la problématique ; aux enjeux de la périodisation, de l'échelle, de la mesure et de la démonstration en histoire ; au repérage, à la critique et au traitement des sources ; à l'analyse des informations recueillies ; aux enjeux de la communication des résultats. Dans un deuxième temps, le cours offrira à l'étudiant(e) un encadrement académique qui lui permettra de réaliser les différentes étapes du projet de mémoire, en collaboration avec le/la directeur-trice de la recherche. Le cours se termine par la remise du projet de mémoire qui devra introduire au sujet, formuler une problématique de départ, proposer une première analyse – non exhaustive – de l'historiographie pertinente, présenter un corpus de sources cohérent et fournir une bibliographie exhaustive. Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant(e) doit faire son dépôt de sujet.

> HIS7201 Activité de synthèse en histoire et humanités numériques :

L'objectif de cette activité est d'approfondir les connaissances des étudiants en leur permettant d'appliquer les méthodes et les techniques des humanités numériques dans le cadre d'une recherche originale en histoire. Il s'agit d'un ensemble intégré d'activités de recherche, d'analyse et de synthèse conduisant à la rédaction d'un rapport. Le projet doit avoir été préalablement approuvé par la ou le responsable du profil, et sera effectué sous la double supervision de cette personne et d'une professeure, d'un professeur régulier ayant une expertise dans le domaine de recherche envisagé. Ce comité est également responsable de l'évaluation de l'activité. Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit notamment avoir réussi le cours HIS7013 Méthodologie de la recherche historique dans lequel il aura formulé un projet de recherche (question de recherche, problématique, méthodologie, état de la question et bibliographie pertinente) et HIS8008 Méthodes informatiques et numériques de recherche en histoire dans lequel il aura développé les outils informatiques de sa recherche. Dans le cadre de cette activité de synthèse, les étudiants devront mener à bien ce projet en s'appuyant sur les méthodes et les

2021-2022 *(document mis à jour le 06/04/2021)*

outils numériques, en analysant les sources et en rédigeant un travail de recherche d'environ 50 pages comportant les éléments suivants : le projet de recherche (HIS7013 Méthodologie de la recherche historique), la présentation des outils numériques utilisés (HIS8008 Méthodes informatiques et numériques de recherche en histoire), l'analyse des données, la présentation des résultats de recherche et des contributions au domaine de l'histoire et des humanités numériques. Conditions d'accès Afin de pouvoir s'inscrire à ce cours, l'étudiant devra avoir réussi les cours préalables, le cours HIS8006 Problèmes de la connaissance historique en humanités numériques, ainsi que le séminaire d'histoire au choix proposé dans le profil en humanités numériques. Préalables académiques : HIS7013 Méthodologie de la recherche historique et HIS8008 Méthodes informatiques et numériques de recherche en histoire.

9 – Détail de la formation en seconde année

> Module 1 : méthodologie de la recherche et outils numériques (38h)

> Gestion de projet - 12h TD

Ce module offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur connaissance des méthodes qualitatives en sciences sociales – en particulier celles utilisées en sociologie et ethnologie (entretien semi-directif, observation participante, focus groupe, ethnographie visuelle, netnographie) – et de les appliquer aux métiers du patrimoine. Ces outils méthodologiques doivent leur donner des clefs pour mieux comprendre les « publics », analyser la « réception » des discours et contenus patrimoniaux, et penser de nouvelles formes de médiation culturelle et de valorisation touristique. Pour ce faire, le cours prendra appui sur plusieurs cas d'études touchant au tourisme de nature, au patrimoine industriel et au patrimoine viti-vinicole – en France et à l'international.

> Culture numérique et outils informatiques, vocabulaires pro XML - 8h TD

Ce cours introduit deux vocabulaires essentiels pour les sciences humaines : TEI pour l'encodage de documents numériques et EAD pour la description des instruments de recherche archivistiques. Il comprend :

- un rappel rapide de l'histoire des deux vocabulaires
- une présentation théorique des deux modèles conceptuels sur lesquels s'appuient les vocabulaires
- une mise en pratique par l'encodage dans un éditeur XML d'un article scientifique de congrès d'un chercheur du CESR en TEI ainsi que la réalisation d'un mini-instrument de recherche en EAD respectant la norme ISAD (G).

2021-2022 *(document mis à jour le 06/04/2021)*

> Langue : anglais - 18h

> Module 2 : module de renforcement : culture numérique et outils informatiques (36h)

> Projet de médiation – 18h TD

> Gestion de projet numérique – 18h TD

- Qu'est-ce qu'un projet web ? Quels aspects le distinguent d'un projet "classique" ?
- Qu'implique la gestion d'un tel projet ? Quels sont les missions du chef de projet ? Quels acteurs sont amenés à intervenir ?
- Quelles sont les méthodes et outils existants pour aider à la gestion d'un projet web ?

Le cours insistera sur les méthodes Agiles, très répandues à l'heure actuelle en matière de gestion de projet Web. Seront donc présentés en détail les préceptes du manifeste Agile, les intérêts d'un projet mené de façon Agile et les implications pour la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage de cette méthode.

> Module 3 : pratiques d'édition et de publication (72h)

2 enseignements au choix de 36h chacun

> Édition vidéo – 36h TD

Production vidéo :

Le cours est architecturé sur le principe de la formation-action. Il est conçu pour avancer pas à pas vers la réalisation d'une vidéo patrimoniale dans un temps restreint. L'objectif est d'amener l'étudiant à aborder toutes les facettes et contraintes d'une production vidéo : l'écriture, le choix de la forme et des objectifs, la recherche documentaire, les repérages et la recherche d'intervenants, les aspects juridiques, les techniques de prise de vues, de son et de montage, l'encodage et la diffusion.

Chaque semaine, les étudiants doivent produire en groupe un exercice imposé : exercice de tourné-monté, de captation sonore, d'écriture, de cahier de production, de cadrage, d'enchaînement de plans. Une fois la phase d'exercices passée, ils sont en capacité de prendre en charge les éléments organisationnels ou techniques de leur projet filmique.

Le PAD (Prêt à Diffuser) doit être finalisé à une date précise. Il sera diffusé le lendemain sur le site des productions de l'université et visible par tous.

Afin de faciliter leurs travaux, un suivi et du prêt de matériel est assuré. Les éléments du cours, les exercices ainsi que les documents complémentaires sont disponibles à tout moment sur la plateforme pédagogique.

Enrichissement et publication vidéo :

2021-2022 *(document mis à jour le 06/04/2021)*

Nous utiliserons une chaîne éditoriale dans une perspective de publication et de valorisation du contenu patrimonial réalisé dans le cours "Production vidéo".

- 1 - Séparation du fond et de la forme
- 2 - Structuration, chapitrage et enrichissement (ajout d'illustrations et de compléments). Il sert à produire des sites
- 3 - Diffusion du contenu
- 4 - Création de son propre style graphique
- 5 - Publication

> Publication web – 36h TD

Sites Web, réseaux sociaux, objets connectés... la prolifération des contenus numériques semble desservir le principe qui a présidé à la naissance d'Internet : un accès facilité à l'information. Comment s'assurer alors, au regard des performances des moteurs de recherche, que sur les plus de 1,5 milliards de sites en janvier 2019 les résultats qui ressortent d'une requête sont les plus pertinents ? En d'autres termes, quelle qualité pour Internet ? C'est à ce défi que le W3C, organisme chargé de normaliser le Web, a tenté de répondre en fournissant une définition de la Web Publication (WP). Bien plus qu'un simple tweet sur une plateforme d'échange, une WP est construite autour d'une collection de ressources au moyen des technologies de l'Open Web Platform. Notre cours s'attachera à décrire ces technologies, du HTML aux APIs Web en passant par le CSS et les deux formats XML pour le Web, à savoir SVG et MathML.

> Édition de texte patrimonial 36h TD

- Chaîne de production et gestion de projet d'édition numérique de sources textuelles : phases, outils, objectifs et livrables. (Cas de la chaîne Epistemon, BVH + cas de la chaîne METOPES, MRSH Caen)
- Les étudiants seront initiés à l'édition numérique à travers l'encodage XML-TEI de textes patrimoniaux, imprimés et manuscrits. Après une initiation au langage XML et à l'éditeur XML oXygen, nous aborderons l'encodage logique, physique et sémantique des données textuelles, puis l'encodage des métadonnées d'un document du patrimoine, ce qui donnera lieu à des exercices progressifs effectués en cours.
- Sélectionner et numériser : mode image ; Transcrire des textes patrimoniaux pour l'édition numérique ; Numériser les textes : mode texte (OCR – TD sur ABBY FineReader / achat licences)
- Traitements automatisés de données textuelles : Expressions régulières / langages de requêtes ; Initiation au langage de transformation XSLT

> Module 4 : les patrimoines, de l'étude interdisciplinaire des objets aux nouveaux métiers (48h)

4 enseignements au choix de 12 h TD chacun

- Performances musicales
- Archéologie du livre imprimé
- Histoire du livre et culture de l'imprimé depuis le XV^e siècle

2021-2022 *(document mis à jour le 06/04/2021)*

- La Loire et les fleuves
- Gastronomie, santé, bien-être
- Monuments, parcs et jardins
- Vignes et vins
- Les châteaux du Val de Loire
- Médiation et valorisation du livre
- Histoire de l'édition jeunesse
- Le livre moderne

> Dossier de parcours : pré-mémoire de parcours de 2e année

> Module 5 : compétences professionnelles (42h)

Choix de trois sur quatre + anglais obligatoire

> Ressources humaines 12h TD

L'objectif de ce cours est de sensibiliser les étudiants aux questions de droit du travail ou de droit de la fonction publique qu'ils pourront rencontrer dans l'exercice de leurs fonctions : modes de recrutement, gestion des congés et du temps de travail, gestion des situations conflictuelles.

> Outils et stratégies de la communication 12h TD

L'objectif de ce TD est de s'appuyer sur des exemples concrets, des échanges et des exercices pour s'approprier les réflexes essentiels dans la mise en place d'une stratégie de communication. Il donne les bases d'une méthode rigoureuse pour élaborer un plan de communication efficace, réaliste et ciblé. Il se déroule en trois temps, chacun devant répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les enjeux stratégiques liés à la communication et quelles compétences acquises lors d'un parcours en sciences humaines sont transposables en communication ?
- Quels sont les outils adéquats, numériques ou traditionnels, à mettre en œuvre pour réussir sa communication ?

Comment concevoir un plan de communication ?

> Droit des institutions RGPD

> Compétences rédactionnelles : note de synthèse 12h TD

Quels sont les usages d'une note de synthèse ou compte-rendu ? Quels en sont les différents enjeux ? Comment bien prendre des notes et en faire une synthèse appropriée à leur destination et à leur destinataire ? Comment distinguer et valoriser l'essentiel, l'important, les détails ? Comment élaborer un plan et un contenu ? Quel(s) style(s) et quelles règles rédactionnelles appliquer (ton, syntaxe, orthographe) ? ... Ce module mêlera des séquences de cours et des exercices pratiques, à partir de cas concrets, adaptés aux parcours des étudiants.

> Anglais professionnel (CV, lettre de motivation) 6h TD

2021-2022 *(document mis à jour le 06/04/2021)*

Candidater à l'étranger

Objectif : rédiger un CV et lettre de motivation en langue anglaise, en vue de postuler pour un emploi ou stage à l'étranger.

Prérequis : Anglais niveau B1. Il faut emmener son CV en français.

Les cours se dérouleront au Centre de ressources de langues (CRL) Tanneurs.

> Module 6 : ateliers de formation à et par la recherche (54h)

Trois ATELIERS de 18h TD au choix de formation à et par la recherche pour ceux qui ne partent pas en stage et font un mémoire de recherche

Deux ATELIERS de 18h TD au choix de formation à et par la recherche pour ceux qui font un STAGE COURT avec un mémoire de recherche avec éventuellement un volet pratique (4 à 8 semaines)

Un ou deux ATELIERS de 18h TD au choix formation à et par la recherche pour ceux qui font un STAGE LONG avec mémoire de stage avec volet recherche (de 3 à 6 mois)

> Module 7 : Dossier de parcours

Mémoire de stage avec volet recherche OU Mémoire de recherche avec éventuellement volet pratique

> Module 8 : professionnalisation (10h)

10 – Stage et mémoire de stage (M2 avec choix d'un stage long)

a. Préparation et déroulement du stage

La recherche du stage et sa préparation doivent s'organiser au cours du premier semestre.

Le stage lui-même dure au moins trois mois à temps plein (c'est-à-dire 12 semaines), ou davantage (mais il ne peut se prolonger au-delà du 31 août). Une gratification doit être accordée par l'employeur ; son montant est fixé par la loi.

Le stage est encadré, dans l'établissement d'accueil, par un **tuteur professionnel** qui assure la formation de l'étudiant. Un **tuteur pédagogique**, choisi par l'étudiant dans l'équipe des enseignants de la formation, joue un rôle de conseil dans la recherche du stage et la préparation du mémoire.

À l'issue des deux premières semaines de stage, l'étudiant rend à son tuteur pédagogique une **première feuille de route** (1 page max.) indiquant les conditions d'accueil et de travail, et signalant les éventuels problèmes rencontrés. À mi-parcours (au bout de 6 semaines de stage), une **seconde feuille de route** devra être remise (elle décrira les tâches effectuées, dressera un premier bilan rapide du stage, évoquera les difficultés éventuellement rencontrées). Cette seconde feuille de route doit permettre de préparer au mieux l'éventuelle **visite de stage**.

2021-2022 *(document mis à jour le 06/04/2021)*

Dans la mesure du possible, le tuteur pédagogique essaie de rendre visite au stagiaire dans la deuxième moitié de la période : il est donc important d'adresser au début du stage le descriptif des tâches qui sont confiées au stagiaire, et de faire part de tout problème éventuel.

b. Préparation de la soutenance

Le tuteur professionnel remplira une fiche d'évaluation à l'issue du stage. Il appartient au stagiaire de la lui transmettre dès le début du stage (le formulaire sera fourni). Elle devra lui être remise remplie peu de temps avant la soutenance, et au plus tard le matin de la soutenance (sans elle, la soutenance ne peut se tenir). L'employeur choisit de la communiquer au stagiaire, ou non.

Le rapport lui-même, imprimé et relié, doit être remis, en deux exemplaires, au minimum une semaine avant la soutenance ; il est important que la version qui est communiquée au jury ait été préalablement soumise au tuteur au sein de l'entreprise.

Le rapport de stage porte nécessairement sur une période de trois mois, même si le stage est plus long. La soutenance a lieu, généralement à la fin du mois de juin, très exceptionnellement à la fin du mois d'août. Elle a lieu en présence d'au moins deux membres de l'équipe pédagogique. Le tuteur de l'entreprise peut être convié à y assister, mais sa présence n'est pas obligatoire ; il appartient au stagiaire d'inviter son tuteur en entreprise à la soutenance.

La durée moyenne de la soutenance est d'environ 45 mn. L'étudiant est invité à prendre la parole en premier et, au cours d'un exposé qui doit durer 15 mn au maximum, il doit présenter – en évitant de répéter ce qui se trouve déjà dans le rapport – un bilan de l'expérience acquise (qu'il mettra en relation avec ses attentes initiales), une évaluation de la branche professionnelle dans laquelle il a réalisé son stage, et enfin les possibilités d'intégration qui lui sont ouvertes à l'issue du stage et de la formation.

c. Mémoire de stage

> Généralités

Le mémoire doit occuper environ 60 à 100 000 signes, soit 30 à 50 pages (espaces, notes et annexes comprises). Il doit comporter les éléments suivants :

- une page de titre
- une page de remerciements (le cas échéant)
- une table des matières (comprenant l'indication des annexes éventuelles)
- si nécessaire, des annexes (voir ci-dessous)

Bien entendu, le mémoire comporte une introduction et une conclusion ; il est dans son expression comme dans sa présentation soumis aux critères usuels de qualité et de rigueur de tout travail universitaire. Il n'est cependant pas inutile d'insister : dans le cadre d'une formation dans le domaine

2021-2022 *(document mis à jour le 06/04/2021)*

de la culture, ces critères s'appliqueront avec une intransigeance particulière. Les sautes de registres de langage, les défauts de style, les fautes d'orthographe et de grammaire sont invisibles pour quiconque s'apprête à revendiquer une formation professionnelle de niveau Bac+5.

> Sens et finalité du mémoire de stage

Le mémoire de stage remplit une fonction importante : il constitue l'articulation entre la formation académique proprement dite et l'insertion professionnelle. Il doit donc faire la preuve que les cours théoriques ont été assimilés et peuvent être articulés à l'expérience pratique du stage. Dans cette perspective, il faut accorder une attention particulière aux trois éléments suivants :

- **Maîtrise du vocabulaire** : la maîtrise d'un vocabulaire technique précis fait partie des acquisitions pratiques du stage, et doit être mesurable dans le mémoire. Cependant le mémoire ne doit pas non plus se borner à imiter passivement un jargon incompréhensible et incompris : cela signifie que le vocabulaire technique doit être présent mais intelligible et, le cas échéant, expliqué (le mémoire doit pouvoir être lu aussi bien par un professionnel que par un non-spécialiste). Le stagiaire doit donc se montrer capable de maîtriser la technicité du domaine professionnel auquel il a été initié tout en conservant les qualités de clarté et de lisibilité de tout travail académique. Par ailleurs, la maîtrise technique du vocabulaire conditionne la capacité à saisir correctement les difficultés et les problèmes rencontrés dans le cadre de l'activité professionnelle du stage.
- **Problématisation** : le mémoire ne doit se réduire ni à un récit ni à une description. Il est important, on y reviendra ci-dessous, qu'il donne une idée précise et circonstanciée des tâches accomplies dans leur déroulement concret, mais il ne peut se borner à fournir une liste d'anecdotes, ni à raconter par le menu les quelques mois de l'expérience du stagiaire (un compte-rendu strictement descriptif des opérations concrètes se révèle souvent inintéressant). Cette expérience n'a en effet de sens réellement professionnel que si elle est réfléchie, ce qui implique que le stagiaire se montre capable de recul : il doit savoir prendre de la distance avec sa propre expérience, identifier les difficultés et les problèmes qu'elle lui a fait rencontrer ainsi que les manières de les résoudre, et adopter une hauteur de vue suffisante pour en fournir une analyse intelligente. Cela implique donc que le stagiaire soit capable de replacer son expérience dans un contexte global.
- **Contextualisation** : toute expérience de stage est singulière, et c'est aussi bien sa richesse que sa limite. Cela signifie qu'aucun stage ne rend compte de l'ensemble du secteur dans lequel il s'est déroulé (une médiathèque ne résume pas à elle seule tout le domaine de la lecture publique, ni un musée tout le secteur du patrimoine, etc.). Le stagiaire doit donc être capable de mettre en perspective la singularité de son expérience de stage en la replaçant dans le contexte plus vaste de ce qu'il a appris des différents secteurs professionnels auxquels sa formation le destine. Cette réflexion sera essentielle pour la mise en perspective attendue dans le mémoire.

2021-2022 *(document mis à jour le 06/04/2021)*

Un bon mémoire de stage manifeste donc la capacité de son auteur à analyser son expérience en mobilisant d'une part une connaissance technique du secteur dans lequel il a travaillé, d'autre part la capacité à saisir les difficultés et les problèmes qui ont jalonné le déroulement de cette expérience, et enfin la conscience des limites et des spécificités de cette expérience elle-même. Pour manifester ces qualités, l'auteur du mémoire doit avoir tiré profit des cours théoriques des deux années de formation, grâce auxquels il doit pouvoir mettre en perspective les informations factuelles sur la structure d'accueil, les données sur les tâches réalisées, et le contexte global du secteur considéré. Les cours théoriques fournissent les éléments et les perspectives d'ensemble qui permettent ce travail, à condition qu'on ne se contente pas de les comprendre comme des savoirs positifs fastidieux, poussiéreux et a priori non articulables à une expérience pratique.

> **Contenus du mémoire**

Attention, ces indications ne constituent en aucun cas un plan-type qu'il faudrait mécaniquement appliquer au mémoire : il s'agit simplement d'énumérer les éléments qui doivent, à un moment ou un autre, sous une forme ou une autre, apparaître dans le mémoire.

- Mise en perspective : le mémoire doit rendre compte du contexte dans lequel s'inscrit le stage : contexte scientifique et technique, état de l'art, environnement professionnel (autres institutions opérant dans le même champ). L'objectif pour l'étudiant est de démontrer sa capacité à situer son travail dans un contexte dépassant la seule structure d'accueil.
- Structure d'accueil : le mémoire doit comporter une présentation de la structure d'accueil et fournir un certain nombre d'éléments d'information factuels (secteur d'activité, historique, organigramme, effectifs, implantation matérielle de la structure, organisation du travail, etc.).
- Déroulement du stage : le mémoire doit permettre de suivre l'ensemble des tâches que le stagiaire a dû prendre en charge, ainsi que les modifications de ces tâches qui ont pu intervenir entre la rédaction de la convention de stage et le stage lui-même ; il doit donner une idée précise des productions que le stagiaire a réalisées et des compétences qu'il a mises en œuvre.
- Séquences de tâches : un des éléments appréciables du mémoire tient à la capacité du stagiaire à donner une idée précise des séquences de tâches qu'il a prises en charge (ordre, durée, impératifs de calendrier, etc.). En effet, la construction et le respect d'un agenda constituent un élément clef de la professionnalisation, surtout en milieu éditorial, et plus encore lorsque les tâches effectuées sont multiples, éclatées, et parfois redéfinies en cours de stage. Pour autant, le rapport ne saurait se limiter à une simple description des tâches réalisées.
- Confidentialité : en fonction de la structure d'accueil, de ses habitudes, et des dossiers qui auront été confiés au stagiaire, il peut arriver que la rédaction du mémoire pose un problème de confidentialité. Il ne s'agit pas seulement de pointer l'existence de données « sensibles », pour lesquelles il est préférable en cas de doute de demander son avis au tuteur de stage ; il s'agit aussi de rappeler que le mémoire

2021-2022 *(document mis à jour le 06/04/2021)*

doit être lu par le tuteur, qui peut être présent lors de la soutenance, et la structure d'accueil peut également en demander un exemplaire. Cependant, la légitime prise en compte de cette circonstance ne doit pas conduire le stagiaire à une stricte subordination naïve au discours interne de la structure (entrepreneuriale ou pas).

> Annexes

En plus du texte principal, le mémoire doit comporter des annexes rassemblant tout type d'éléments susceptibles d'illustrer et d'appuyer les points suivants :

- Présentation de la structure : diagrammes, tableaux, images, organigrammes...
- Présentation du travail accompli par l'étudiant : tout document, étude, etc., qu'il a produit ou contribué à produire dans le cadre du stage, et qui permet de se faire une idée du travail fourni et des compétences déployées (il arrive régulièrement que, face à des mémoires dépourvus de cette documentation, les enseignants ne découvrent que pendant la soutenance la richesse véritable du travail fourni).

On peut ajouter qu'il est indispensable de les présenter, de les légender avec précision, et d'en donner un commentaire dans le mémoire lui-même.

Organismes de stage

Le master MSP s'appuie sur la longue expérience des masters « Patrimoine écrit et édition numérique » et « Patrimoine culturel et immatériel » ; les étudiants bénéficient ainsi d'un très important réseau de partenaires développé sur plus d'une quinzaine d'années.

Organismes ou entreprises ayant accueilli des stagiaires entre 2004 et 2019 :

Ministère de la Culture et de la Communication ; Direction de la Culture de la Ville d'Orléans.

Brepols Publishers (Turnhout) ; Leggere per (Florence) ; Droz (Genève) ; Fondation Santa Maria édition (Madrid) ; Réunion des Musées Nationaux ; Citadelles & Mazenod ; Stock ; Albin Michel ; Armand Colin ; Gallimard ; Gallimard jeunesse ; Hatier ; Denoël ; Hachette Littératures ; Éditions Bordas ; Éditions Ellipses ; Marabout ; Arthena ; Éditions du Patrimoine ; Éditions Atlande ; SEJER ; In-Press ; Le Temps des Cerises Éditeur ; Éditions Magnard-Vuibert ; Actes Sud (Arles) ; Actes Sud Junior ; Éditions Au Diable Vauvert (Vauvert) ; Éditions de la Bouinotte (Châteauroux) ; Edilarge-Éditions Ouest France ; Éditions Farrago (Tours) ; Alan Sutton (Saint-Cyr/Loire) ; Éditions du Petit Véhicule (Nantes) ; Éditions de l'Élan Vert (St Pierre-des-Corps) ; Éditions Françoise Livinec ; Bilboquet ; Caractères ; Presses Universitaires de Caen ; Presses Universitaires François-Rabelais.

Bibliothèque Royale de Belgique ; The Edouard Worth Library (Dublin) ; University of Cardiff – Arts and Social Studies Library (Cardiff, Royaume Uni) ; Bibliothèque du Palais Royal (Madrid) ; Universitätsbibliothek Heidelberg ; Université de Namur – Service de numérisation (Namur, Belgique) ;

2021-2022 *(document mis à jour le 06/04/2021)*

BNF ; Bibliothèque Sainte-Geneviève ; Bibliothèque littéraire Jacques Doucet ; Bibliothèque de l'École Normale Supérieure (Paris) ; Bibliothèque de l'Université de Liège ; SCD de l'Université François-Rabelais ; SCD de l'Université d'Orléans ; SCD de l'Université de Toulouse ; Bibliothèque Universitaire de Pharmacie (Montpellier) ; Bibliothèque de l'Université Catholique de l'Ouest ; BMVR d'Orléans ; Bibliothèque du Patrimoine de Clermont-Ferrand ; Médiathèque de Châteauroux ; Médiathèque de Joué-lès-Tours ; Médiathèque Louis-Aragon du Mans ; Médiathèque de Bayeux ; Médiathèque de Chambéry ; Médiathèque François-Mitterrand de Poitiers ; Médiathèque de Montargis ; Médiathèque de Cotonou (Bénin) ; Bibliothèque Municipale de Tours, section jeunesse ; Bibliothèque Municipale d'Angers ; Bibliothèque Municipale de Blois ; Bibliothèque Municipale de Bourges ; Bibliothèque Municipale de Senlis ; Bibliothèque Municipale de Colmar ; Bibliothèque de la ville de Compiègne ; Bibliothèque départementale de prêt du Loiret ; Médiathèque Pierre-Moinot de Niort ; Bibliothèque de l'observatoire de Paris

Archives départementales de l'Indre-et-Loire ; de la Sarthe ; de l'Indre ; du Maine-et-Loire ; du Loir-et-Cher. Archives municipales de Laval, d'Amboise, du Havre, de Mont-Louis-sur-Loire.

Louisiana State Museum (New Orleans, États-Unis) ; Musées de Saché, d'Orsay, de Chantilly, d'Avranches ; Château de Tours ; Prieuré Saint-Cosme ; Centre de Recherche du Château de Versailles ; Musée national de l'Éducation (CNDP-Rouen) ; Abbaye royale de Fontevraud.

Institucion Mila y Fontanals (Barcelone) ; Centre de Musique Baroque de Versailles ; Institut de Recherche sur le Patrimoine Musical en France (IRPMF) ; La Sinfonie d'Orphée (Tours).

Librairie Libr'Enfants (Tours) ; Librairie Le Livre (Tours) ; Librairie musicale Le Croq'notes (Toulouse).

Le MOTif (Observatoire du livre et de l'écrit en Ile-de-France) ; Centre Régional du Livre (Vendôme) ; Fédération des Œuvres Laïques d'Indre-et-Loire ; Livre et Lecture en Bretagne ; Bureau du Livre Jeunesse de Francfort.

Libra diffusio (Le Mans).

Primento Digital (Namur, Belgique) ; Sotheby's France SA (Paris) ; Arkhênum.

Institut Français des Relations Internationales (Paris) ; IRHT-CNRS (rétroconversion ; traitement de fonds spéciaux) ; CESR (programmes BVH, Ricercar, Intelligence des patrimoines ; cellule édition) ; Centre de ressources Jacques-Seebacher (Paris 7) ; Laboratoire CITERES (LAT, Tours) ; Institut des Sciences de l'Homme (Lyon) ; Institut d'Histoire de la Pensée Classique (UMR 5037, Lyon) ; Laboratoire ATILF (Nancy) ; Laboratoire HiSoMa (UMR 5189, Lyon) ; laboratoire ICAR à l'École Normale Supérieure (Lyon) ; ITEM (ENS) ; MSH Ange-Guépin (Nantes) ; MSH Val-de-Loire ; Université de Grenoble-Alpes

2021-2022 (*document mis à jour le 06/04/2021*)

11 – Relations internationales

Le guide d'accueil des étudiants d'échange est consultable sur le site de l'université de Tours. Ci-dessous le lien :

https://international.univ-tours.fr/medias/fichier/livret-d-accueil-fr-2020-2021-web_1598515233582-pdf?ID_FICHE=323944&INLINE=FALSE

12 - La bibliothèque du CESR



Le fond ancien



La salle de lecture



Section musicologie



> Présentation

La bibliothèque du CESR couvre tous les domaines du savoir (Histoire, Littératures française et étrangère, Histoire de l'art, Musique, Philosophie, Histoire du livre, Histoire des sciences,...) dans les limites chronologiques d'une Renaissance européenne et des « Nouveaux mondes » allant du milieu du XIV^e siècle au début du XVII^e siècle.

2 salles de lecture (bibliothèque générale et bibliothèque de musicologie) sont à disposition pour la consultation sur place.

La bibliothèque du CESR a obtenu en 2021 le label ColLEX (Collection d'Excellence pour la recherche, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche).

> Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi, de 8h45 à 17h15

> L'équipe :

- Agnès Journet - agnes.journet@univ-tours.fr
- Emmanuel Cornu - emmanuel.cornu@univ-tours.fr

Tél. : 02 47 36 77 73

> Le fonds documentaire

Le fonds de la bibliothèque est composé d'environ 60 000 documents :

2021-2022 (document mis à jour le 06/04/2021)

- Un important fonds d'ouvrages, dont un fonds ancien datant du XV^e au XVIII^e siècles de 3 400 volumes.
- 190 titres de périodiques dont 50 titres vivants, des thèses et mémoires d'étudiants, usuels, tirés à part, cédéroms, microfilms,...
- Une section spécialisée en musicologie (7 500 volumes) comprenant 1 800 partitions.

> Catalogue



L'ensemble des documents est répertorié dans le CATALOGUE en ligne des bibliothèques de l'Université de Tours et dans le SUDOC.

> Ressources en ligne

Un large panel de ressources ligne est également accessible via le catalogue de l'Université, après authentification (pour la consultation à distance).

Listez l'ensemble des plateformes numériques disponibles via le



> Conditions de prêt

Nombre de documents empruntables (dans l'ensemble des bibliothèques de l'université de Tours)	Durée de prêt
20	21 jours (prolongation : 2 x 14 jours)

> Autres service :

Le prêt navette : vous pouvez faire venir un document provenant d'une des bibliothèques universitaires de Tours ou Blois

2021-2022 *(document mis à jour le 06/04/2021)*

Le Prêt-Entre-Bibliothèque (PEB) : vous pouvez faire venir gratuitement des documents français ou étrangers absents du catalogue (à retirer dans les services PEB des BU de Tours)